Nouvelles Étrangères

LA BOMBE DU QUIRINAL

L'auteur de l'attentat — Encore un exalté — Pour attirer l'attention.

Rome, 1er janvier. — Il y avait beaucoup de monde dans la place massive militaire sur la place du Quirinal quand la botte a été lancée.

L'incident a produit une émotion indescriptible. Une panique s'ensuivit, suivie d'un évanouissement. Des personnes furent contusionnées en fuyant.

Des cris de : « Mort à l'assassin! » retentirent.

On organisa immédiatement une démonstration en criant : « Vive le roi! »

L'individu qui a lancé la botte est un nommé Tamerlia Vita, Sicilien, âgé d'une trentaine d'années. C'est un jeune homme blond, mince, proprement vêtu portant des lunettes.

Un journal du soir dit avoir reconnu en Vita un individu qui s'est présenté, il y a quelques jours, à sa rédaction, porteur d'un « manscrit volumineux qu'il laissa en disant : « Jouvez-le quand vous entendrez parlez de moi. »

Ce manuscrit, de six cent quatre-vingt-dix pages, dit le journal en question, œuvre évidente d'un exalté, contient des menaces à l'adresse du ministre de l'instruction publique que Vita accuse de lui avoir causé des préjudices. Vita y rappelle des attentats analogues commis par des exaltés comme lui. Il dit que, dans certains cas, le devoir or donne de commettre ces attentats, au risque d'aller aux galères.

Vita prétend avoir découvert une grande vérité inconnue par la science, combattue par les religions et [illegible]

Son père lui a fait étudier dix ans de travail.

Le ministère de l'instruction publique n'a pas voulu, paraît-il, prendre en considération les travaux de Vita.

A la police, il a déclaré que le liquide est une mixture inoffensive de pétrole et de vernis.

Demain aura lieu l'analyse.

Vita a été étudiant à Pise pendant quelques mois, puis préfet de l'Institut Machiavelli, à Florence.

Le résultat de l'analyse éclaircira s'il s'agit d'un crime ou d'un acte de folie.

L'ARMÉE OTTOMANE

Réorganisation des forces turques. — L'opinion de Goltz-Pacha

Berlin, 2 janvier. — Goltz-Pacha, actuellement à Berlin, s'est entretenu longuement avec le général de Waldersee sur l'organisation de l'armée turque qui serait excellente et qu'on réorganiserait prochainement à l'instar du système européen le plus parfait.

Goltz-Pacha restera encore deux ans au service de la Turquie. Il espère d'ici là, terminer son œuvre.

L'opinion de Goltz-Pacha est particulièrement intéressante depuis le voyage de l'empereur à Constantinople, on prétend dans les cercles militaires que le concours de l'armée ottomane, assuré en cas de guerre, compenserait la faiblesse notoire des forces militaires de l'Autriche dont le prestige est encore diminué par ses nombreux échecs diplomatiques dans les Balkans.

INCENDIE D'UNE ÉCOLE A LONDRES

Londres, 2 janvier. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un terrible incendie a détruit l'école industrielle de Forest-Gate, un des faubourg de l'Est de Londres.

Vingt-six malheureux enfants, pensionnaires de l'école des pauvres ont été asphyxiés.

Il y avait plusieurs années que cette école avait été créée, et elle rendait de grands services à la population pauvre des quartiers de l'Est de Londres, surtout de Whitechapel et de Poplar, où les parents ne peuvent guère payer l'éducation de leurs enfants.

Le bâtiment principal était une grande construction en cirque à trois étages, divisés en un grand nombre de pièces. Autour se trouvaient d'autres constructions.

LA SANTÉ DU CZAR

Les mauvaises nouvelles formellement démenties

Saint-Pétersbourg, 2 janvier. — Le bruit courant à l'étranger, que le czar serait malade, est entièrement dénué de fondement.

Alexandre III se porte on ne peut mieux.

MENACES DE MORT

Contre l'empereur d'Autriche

Trieste, 2 janvier. — L'empereur François-Joseph a reçu, à Muzzi, une lettre timbrée de Trieste, lui faisant des menaces de mort pour une date déterminée ; la lettre est signée : « un idolâtre du major triestin. »

On a cru d'abord à une manœuvre de police, mais en voyant celle-ci sur les bancs, on pense que l'incident est sérieux.

L'AFFAIRE GOUFFÉ

On sait aujourd'hui que M. Gouffé a été assassiné à Paris, moins d'une heure de distance de l'étude de la rue Montmartre et que son cadavre, nu, encore chaud, mis dans un sac, a été transporté et placé ensuite dans une malle, a été expédié à Millery, près de Lyon. L'assassin accompagnait le sinistre colis qui lui avait été délivré à la gare de Lyon-Perrache. C'était, certes, un hardi criminel que celui qui avait osé faire enregistrer un pareil bagage à Paris et le retirer à Lyon, sans que rien dans sa contenance le trahît. Quelle faute il a commise pourtant ! De Lyon, la nuit, il a transporté à Millery, le cadavre de sa victime. Là, il avait ouvert la malle, poussé du pied dans un taillis où on ne le trouverait pas, pensait-il, le sac qui contenait le corps de Gouffé, puis il avait pris la précaution d'aller cacher à quelques kilomètres, la malle du crime et l'avait brûlée. Le cadavre inconnu pourrirait, caché à tous les yeux ; on ne découvrirait qu'un squelette informe. De la malle et de l'avait contenu, il ne restait que des éclats de bois.

Eh bien, l'assassin se trompait. Sur un de ces éclats de bois, il avait collé un petit carré de papier : le bulletin d'enregistrement du chemin de fer collé à la gare de Paris. M. Gueux a retrouvé, trois mois après, sur les registres de la gare de Paris, le duplicata de ce bulletin. Il a vu que la malle de Millery avait été expédiée de Paris, le 27 juillet, à onze heures du matin, pour Lyon-Perrache, comme bagage de M. Millery, étudiant en Droit. Le chef de la sûreté s'est rendu à Lyon et, avec l'aide du docteur Lacassagne, il a reconnu que le cadavre de Millery était celui de Gouffé. C'était, en même temps que l'identité établie, la preuve que le crime avait été commis à Paris.

Plus tard, grâce à un Français habitant Londres, M. Théron, on apprenait que la malle avait été achetée dans cette ville par Kyrand et apportée à Paris par Gabriel. Kyrand a avoué connaissant Gouffé Eyrand a fait servi de la jeune femme pour attirer Gouffé rue Rome, rue Guersant et Passemant. Cette femme a disparu depuis la justice. Que sait-elle ? A découvrir ? La maison où le crime a été commis, le Parlement toutes les recherches faites à ce sujet sont secrètes jusqu'à l'information. Pourquoi ? Avant de répondre à cette question, qu'on nous permette de rappeler un fait. Il y a quelques mois, un jeune homme était trouvé le crâne fracturé, étendu dans l'allée d'une maison garnie. Il était. La patron de l'hôtel et le garçon déclarèrent aux gardiens de la paix qu'ils ne connaissaient pas le moribond, lequel expira le lendemain à l'hôpital Lariboisière. On fit une enquête et l'on apprit que le prétendu inconnu demeurait dans la maison depuis quelque temps ; l'un un égoïsme féroce, par crainte d'ennuis, le patron n'avait pas voulu reconnaître son locataire.

C'est pour le même motif qu'on ignore encore dans quelle maison l'huissier a été attiré et assassiné. La malle qui contenait son cadavre pesait 60 kilos ; il a fallu deux prisonniers pour la descendre de la chambre et la placer sur une voiture. Après le bruit qu'a fait cette affaire criminelle, ceux qui ont transporté la malle ne peuvent plus ignorer ce qu'elle contenait. Mais ils se taisent... pour l'honneur de la maison. Ils ne comprennent pas, ils ne veulent pas comprendre qu'ils se font les complices des assassins; par lâcheté, ils se mettent avec eux contre les honnêtes gens.

La Fabrication des Allumettes

C'est hier matin que l'Etat a pris possession, en vertu de la nouvelle loi, des six fabriques suivantes appartenant à la Compagnie des allumettes chimiques :

Pantin, Bordeaux, Marseille, Trélazé (Maine-et-Loire), Saintines (Oise), Pont-à-Mousson.

La Compagnie générale des allumettes qui a son siège rue de la Chaussée-d'Antin, 66, n'était que locataire de ces usines qui appartenaient à l'Etat, qui les avait acquises aux fabricants expropriés quand le monopole lui fut adjugé.

L'Etat a commencé hier l'inventaire du matériel des usines et des marchandises restant en magasin, qu'il doit reprendre d'après la loi, moyennant indemnité.

Il est probable que l'Etat conservera le personnel de l'ancienne administration, qui est très au courant de la fabrication.

Le premier jambon à Jersey

L'année dernière, à pareille époque, M. Boulanger recevait dans son hôtel une foule de solliciteurs qui venaient saluer sa fortune naissante.

Cette année, à peine de rares fidèles avaient fait le pèlerinage de Jersey.

M. Boulanger a aussi reçu quelques télégrammes, un notamment de M. flocheford, affirmant son amitié et sa résolution de *n'accepter aucune amnistie.*

Comme c'est amusant.

PERTE D'UN AVISO

L'aviso de première classe le *Bouvet*, en station à Madagascar, vient de se perdre sur des récifs. L'équipage a été sauvé.

Ce bâtiment avait été lancé en 1876, il remplaçait de nom et de fait l'aviso le *Bouvet*. Le même qui livra le seul combat naval dont les annales de la guerre de 1870 fassent mention.

Ce combat eut lieu le 11 novembre 1870. Depuis quelques jours, le *Bouvet* se trouvait dans la rade de la Havane, en même temps que la canonnière prussienne le *Meteor*. La lutte ne pouvait avoir lieu dans des eaux neutres, le commandant du *Bouvet* invita son adversaire à sortir pour livrer combat. Après quelque résistance, le Prussien accepte le défi.

Le *Bouvet* n'avait que trois canons; le *Meteor* était formidablement armé; mais celui-là avait l'avantage de la *légèreté* et de la rapidité. A peine sortis de la rade, les deux adversaires commencent à se canonner. Le commandant du *Bouvet*, comprenant qu'il résisterait difficilement à la grosse artillerie du *Meteor*, se décide à l'aborder, malgré l'infériorité numérique de son équipage.

Il lance brusquement son navire; à moins d'un mille, le prussien manœuvre pour prendre le vent; le français le serre de près; puis, tout à coup, se relève à toute vigueur, son beaupré dirigé sur le flanc de son adversaire. Le choc est terrible; l'ennemi perd son grand mât et son mât d'artimon. Puis le *Bouvet* se retire, fait un tour d'un demi-mille, revient sur le prussien en répétant la première manœuvre pour donner un second choc par tribord.

Le *Meteor* était perdu lorsqu'un boulet tombe dans la chaudière du *Bouvet* dont il éteint les feux. Dans ces conditions le navire français se retire et rentre à la Havane, suivi du *Météor*.

Le combat avait duré une heure à peine; les Prussiens avaient eu neuf hommes tués, dont deux officiers et douze blessés ; leur ennemi ne avait perdu deux mâts abandonnés en mer avec leur gréement, deux branches de son hélice étaient brisées, et elle portait dans dans le corps à la flottaison, un trou énorme. De notre côté, nous avions trois hommes blessés et la chaudière démolie.

Le commandant du *Bouvet* était le capitaine de frégate Franquet, aujourd'hui vice-amiral.

PETITES NOUVELLES

Un type parisien vient de disparaître.

Ferdinand Fournier, le chef de claque bien-connu, est mort hier, à l'âge de cinquante ans.

M. Gustave Larroumet, directeur des Beaux-Arts, est en ce moment à Rome, où il est resté pour inspecter l'Ecole française de la villa Médicis.

Il sera de retour à Paris dans les premiers jours de janvier.

Les Grèves en Belgique

Vingt-mille Grévistes

Après une courte détente, la grève des charbonnages de Charleroi a pris une nouvelle extension. On estime à plus de vingt-mille le nombre des ouvriers qui refusent le travail.

Les grévistes demandent deux choses : une augmentation de salaire motivée par la hausse de la houille, et la réduction de la journée de neuf heures. Les directeurs des charbonnages ont rejeté l'une et l'autre proposition. Jusqu'à présent ils paraissent opposés à tout accommodement. Le gouvernement du Brabant a échoué dans toutes ses tentatives de conciliation.

Les réclamations des mineurs méritaient peut-être un accueil ; car si les salaires se ressentent de la prospérité croissante des ventes, il semblerait légitime que les ouvriers qui, quoi qu'on dise, sont les associés naturels des directeurs, eussent leur part dans les bénéfices exceptionnels de l'entreprise.

Or, depuis un an, le prix de la houille a monté sans cesse et sans motion. La hausse a été pris des proportions inespérées par suite de l'excellence de la dernière récolte de betteraves. Pour satisfaire aux demandes des sucreries, il n'a fallu ajouter aux limites du possible l'extraction de la houille.

Les grévistes prétendent que le bénéfice par tonne extraite est aujourd'hui de six francs supérieur à celui de l'année dernière, et cet par ce chiffre qu'ils justifient une demande d'augmentation de salaire de 25 0/0.

Il va sans dire que les patrons contestent absolument les évaluations des jours ouvriers.

Crespin, 1er Janvier. — La grève gagne les charbonnages encore indemnes de Ransart, Gosselies, Courcelles.

Des bandes d'ouvriers circulent en ordre et très calmes.

Le charbonnage de Châtelet, qui a été tenu hier soir, Jean Polders et Defnet, principaux membres du parti socialiste, ont recommandé le calme et la patience.

Le gouverneur recherche les moyens de conciliation.

Il verra les délégués ouvriers.

Roux, 2 janvier. — La journée du nouvel an a été parfaitement tranquille dans le pays de Charleroi en dépit de certaines prévisions pessimistes.

L'attitude de nos charbonniers, ainsi que je vous l'ai déjà dit, n'a pas cessé d'être pacifique. Elle, en raison de la fête du jour de l'an, on les rencontrait nombreux dans les cabarets et par les chemins. Ils discutaient leurs intérêts avec animation. Quand il y a des scènes de désordres, on n'a pas eu à en constater.

Ce matin la situation a encore empiré. La grève s'étend de plus en plus, et les ouvriers qui chôment persistent énergiquement dans leur résolution de ne pas reprendre le travail.

La glacerie de Roux est arrêtée, ce matin, faute de charbon. On cite dans le bassin de Charleroi et même dans le Centre, différents charbonnages qui chômaient tout d'abord et qui vont fermer leurs portes, à cause du manque de combustible.

D'autres usines ont fait venir des houilles de l'étranger. Ainsi, à Marchienne-au-Pont, les ateliers de l'*Alliance*, qui chômaient vont reprendre le travail aujourd'hui à l'aide de charbons anglais.

Ces faits dénotent des symptômes très graves et les ouvriers ainsi que les patrons feront bien de les méditer.

Nos ouvriers, découragés par les grèves répétées des charbonniers belges, contracteront avec les houilleres allemandes et anglaises, des engagements plus onéreux. On entendait tantôt un directeur d'usine dire à haute voix : « Il n'y a plus moyen d'avoir confiance dans les charbonnages belges; nous ne pourrons plus nous en servir. » Si nos clients du pays parlent ainsi, que doit penser notre clientèle étrangère, sans laquelle, notez-le bien, l'existence même de nos exploitations houillères n'est plus possible.

Il est donc temps et grand temps que, par des concessions réciproques, on fasse cesser une situation insoutenable pour tous. Sinon il est fort à craindre que la Belgique ne profite pas de la reprise des affaires. Quand on finira par s'entendre, le bon moment sera passé et force sera à l'ouvrier de travailler, comme il y a un an, pour 3 fr. ou 3 fr. 50 par jour.

A LIÈGE

Une grève s'est déclarée dans le bassin de Seraing, aux charbonnages Cockerill et de la Société de Marihaye, il y a en ce moment 1,200 grévistes. Ceux-ci demandent une augmentation de salaire.

Tous sont calmes.

Les houilleurs de la rive gauche de la Meuse travaillent.

UNE EXPLOSION DE DYNAMITE

Mons, 2 janvier. — La grève augmente légèrement dans le Borinage ; il y a environ 1500 grévistes.

Une explosion de dynamite a eu lieu hier, à la porte de Mons près du charbonnage de Sacrée Madame.

Il n'y a que très peu de dégâts matériels.

LAEKEN

Incendie de la Résidence du Roi des Belges

Destruction complète du Palais de Laeken. — Le Roi et la Reine absents. — La Princesse Clémentine sauvée. — Perles artistiques considérables. — Secours inutiles.

(PAR TÉLÉPHONE)

Bruxelles, 1er janvier. — Le palais de Laeken, résidence habituelle de la famille royale de Belgique, n'est plus qu'une ruine fumante; il a été complètement détruit aujourd'hui par les flammes.

L'incendie a éclaté à mi-nuit quart alors que le roi et la reine se trouvaient à Bruxelles, où avaient lieu les réceptions officielles du nouvel an. Il n'y avait à ce moment à Laeken que la princesse Clémentine, la dernière des filles du roi, la gouvernante, Mlle Dancourt, et une femme de chambre.

Le feu a commencé dans l'aile droite du palais où se trouvaient précisément les appartements de la jeune princesse, et a été propagé avec rapidité par le vent violent. La princesse était allée déjeuner avec Mlle Dancourt qui venait d'être pensionnée — la princesse Clémentine a eu dix-sept ans au jullet dernier — et elle ne devait rentrer le palais dans deux jours. Aussitôt que l'alarme fut donnée, la princesse s'est sauvée avec Mlle Dancour, mais cette dernière s'arrêta dans les escaliers et retourna sur ses pas ne sait pour quelle cause, sans doute pour sauver quelque objet précieux. Peu d'instants après, on l'entendait crier : « Sauvez-moi ! Sauvez moi ! » Le directeur des écuries du palais et plusieurs officiers de grenadiers se précipitèrent à son secours, mais ils furent arrêtés dans un corridor.

Plus tard, Mlle Dancour a été retrouvée asphyxiée, disent les uns, carbonisée, selon les autres.

Cette malheureuse et unique victime de l'incendie de Laeken était Française; elle était âgée de cinquante ans.

Le roi et la reine

Aussitôt que le sinistre a éclaté, on a téléphoné à Bruxelles pour prévenir le roi et la reine. Les réceptions officielles ont été immédiatement suspendues, et les souverains sont aussitôt partis pour Laeken, séparément. La reine partit la première; lorsqu'elle arriva à la résidence royale, elle ne put que constater l'immensité du désastre. Ce sont, en effet, ses appartements qui ont été le plus éprouvés; elle a ressenti elle-même que tout était brûlé dans ces dernières années. Elle pleurait à chaudes larmes. Elle déplorait surtout la mort de la gouvernante de la princesse et la perte de cette enfant qui, quelques jours plus tôt, venir de son fils, mort à l'âge de douze ans, et de ses autres enfants.

Le roi, arrivé quelques instants après la reine, a été également profondément ému et consterné par ce désastre et par la mort de Mlle Dancour. Il a personnellement pris part à la direction du sauvetage, recommandant de ménager surtout à ouvriers les magnifiques sculptures qui ornaient le dôme du palais. Mais tous les efforts ont été inutiles; les flammes s'élevaient à chaque instant avec un immense fracas.

Les souverains, après s'être rendus compte que tout espoir était perdu et que leur résidence était bientôt réduite en cendres, ont rentré, sont retournés à Bruxelles avec leur fille, qui avait si heureusement échappé au sinistre.

Les causes du sinistre

On ne paraît pas encore bien fixé sur les causes de l'incendie.

Suivant les uns, le feu aurait éclaté dans les calorifères de l'aile droit et aurait gagné avec une rapidité extraordinaire la partie centrale de l'édifice, puis les appartements du roi, ceux de la reine, la salle de billards, et bien qu'en quelques minutes tout le palais était en feu.

D'autre part, on raconte que, pendant toute la matinée, on avait fait un très grand feu pour sécher des tentes de très grandes dimensions contenant de l'eau destinée aux chevaux du roi. *On laissait, paraît-il, bouillir chaque jour* cette eau pour la débarrasser de ses principes nuisibles. Il supposer s'est mis immédiatement en devoir d'opérer le sauvetage et d'éteindre l'incendie. Mais en raison de la rapidité avec laquelle le feu se propageait, leurs efforts ont été à peu près nuls ; pendant ce temps, on demandait des secours à Bruxelles et tous les pompiers de la ville sont immédiatement partis pour Laeken.

Ceux pompes ont travaillé avec rage pendant toute la journée, mais le zèle et le courage des pompiers n'ont rien pu faire, et le sinistre, le plus grand de Laeken n'est plus qu'une ruine ; il ne reste que les quatre murs du bâtiment principal ; toutes les collections qui ornaient la résidence royale sont perdues.

Les pertes artistiques sont considérables : la plupart des beaux tableaux qui ornaient la salle à manger, les galeries, le cabinet du roi, le salon de la reine, ont été la proie des flammes. Parmi ces tableaux, quelques-uns étaient d'une immense valeur, et ceux, en petit nombre, qui ont pu être sauvés, sont précisément ceux qui étaient le moins appréciés. Un Van Dyck, les portraits de la famille royale, auxquels le roi et la reine tenaient beaucoup ont été brûlés.

On estime à 600 le nombre des tableaux perdus, parmi lesquelles de magnifiques Gobelins ; on a cependant pu sauver une des plus belles de ces dernières.

La bibliothèque du roi a été également détruite. Elle avait été fondée par Napoléon Ier, lors de son séjour à Laeken avant la campagne de Russie, cette bibliothèque s'est enrichie par Léopold Ier et Léopold II, contenait des collections d'une rare richesse.

On dit ce soir qu'il sera peut-être possible de sauver quelques objets du côté des appartements de la reine; on vient d'en retirer intact un vase de Sèvres donné par Napoléon III à la famille royale; on a pu également arracher aux flammes des verreteries incrustées d'or, cadeau du prince Rodolphe d'Autriche, gendre du roi et de la reine, le héros du drame de Meyerling.

L'argenterie a été sauvée.

Les serres, qui jouissent d'une réputation européenne, n'ont heureusement pas été atteintes par le sinistre. Les écuries ont été également épargnées.

Un seul pompier a été blessé.

En ce moment, le palais brûle toujours; il est impossible d'en approcher.

Les travaux de sauvetage sont dirigés par le général Van der Smissen.

Une foule considérable se presse sur les lieux du sinistre. Des pelotons de grenadiers et de carabiniers font le service d'ordre.

Le Palais détruit

Le palais de Laeken, *situé à une heure de* Bruxelles, avait été construit à la fin du dix-huitième siècle par les architectes Montoyer et Payen, d'après les dessins de l'Archiduc Albert de Saxe-Teschen. Succédé en 1782, il fut acquis par Napoléon Ier, qui le restaura et y fit plusieurs séjours, notamment avant la campagne de Russie, dont il y prépara, dit-on le plan.

La façade principale se composait d'un portique d'ordinaire ironique, dont les colonnes supportaient un entablement orné de très beaux bas-reliefs.

Le premier roi des Belges, Léopold Ier, est mort au palais de Laeken et y a été enterré dans la crypte de l'église, à côté de sa femme la reine Louise, fille de Louis-Philippe.

Dans le petit cimetière de Laeken, on lit sur un bloc massif, sans aucun ornement, entre les tombes de deux villageois : « Ci gît la Malibran. »

UNE PANIQUE A LA MONNAIE

Le *Petit Journal* reçoit la dépêche suivante de son correspondant de Bruxelles :

« Une légère panique a eu lieu, hier, au théâtre de la Monnaie, pendant le deuxième acte de *Mignon*.

« Il était après le quatuor. M. Delmas venait de sourir et Mlle Sanne (Mignon) commençait son air, quand un mouvement se produisit dans la salle. Un cri fut entendu : « Le feu ! » et on a cru voir des bougies allumées qu'une soubrette venait de poser sur la cheminée avait mis le feu au bouquet qu'elle avait placé au chevalier des Grieux, un bouquet... en papier.

« Le feu allait se communiquer au décor, quand Mlle Sanne eut la présence d'esprit d'enlever immédiatement le bouquet et de le jeter au milieu de la scène où elle le piétina. Le public, alors rassuré, a applaudi à tout rompre. »

CHRONIQUE RÉGIONALE

BULLETIN MILITAIRE

Suppression d'insignes militaires

Le ministre de la guerre a décidé la suppression des insignes spéciaux dont sont pourvus les majors, capitaines-majors, capitaines adjudants-majors et capitaines instructeurs des différentes armes, y compris ceux de la garde républicaine.

On sait que ces distinctions consistaient *principalement en un galon de la couleur* contraire aux boutons.

Ces officiers porteront les insignes de leur grade.

Les officiers pourvus actuellement d'insignes spéciaux sont autorisés à les conserver jusqu'au premier janvier 1892.

L'Ecole Militaire. — On annonce que les élèves de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, actuellement en congé, ont reçu individuellement un avis ministériel annonçant que la rentrée de l'Ecole était retardée jusqu'au 15 janvier.

Le brevet élémentaire. — *Statistique.* — Le ministère de l'instruction publique vient de dresser la statistique des examens pour les brevets de capacité élémentaires et supérieurs pour 1889. Voici quelques chiffres :

Pour le brevet élémentaire, il y a 6,486 aspirants et 18,823 aspirantes ayant pris part à l'examen, 3,145 aspirants et 9,000 aspirantes ont été admis.

Pour le brevet supérieur, 2,622 aspirants et 3,947 aspirantes ont pris part aux examens, 1,334 aspirants et 2,133 aspirantes ont été admis.

Récompenses honorifiques. — Le *Journal officiel* publie les récompenses décernées aux anciens ouvriers et employés du commerce et de l'industrie.

Voici la liste des personnes de Lille :

Médailles d'argent. — MM. Lamérand, contre-maître ; L. Billaux et C. Billaux, tous trois employés à la manufacture des tabacs ; Desquiens, contremaître dans la maison Fontaine à La Madeleine.

Médailles de bronze. — MM. Bernard, imprimeur (maison Danel); Buisine, employé dans la maison Crépeaux ; Cardon, ouvrier mécanicien ; Catel, imprimeur (maison Danel) ; Dutheil, peintre, ateliers de la Compagnie du Chemin de fer du Nord ; Huet, chaudronnier, à la Madeleine; Eardenier, menuisier, Lille; Lecocq, fondeur de caractères (maison Danel).

Nouvelle financière. — A partir du 2 janvier 1890, les Actions Benjamin Delgutte et Cie seront admises à la cote officielle.

Société des Agriculteurs du Nord. — A l'occasion des fêtes du Nouvel An, l'assemblée mensuelle de la Société des Agriculteurs du Nord, qui devait avoir lieu au Grand-Hôtel le premier mercredi de janvier, est reportée au *mercredi 5 février prochain.*

Distinctions honorifiques. — Sont nommés officiers de l'instruction publique :

MM. Salès, juge au tribunal civil, vice-président des hospices, Valenciennes ; Alfred Giard, chargé de cours à la Faculté des Sciences de Paris, Batteur, architecte de la Faculté de médecine de Lille ; Vivier, directeur de l'école primaire supérieure de garçons, Lille ; Focken, instituteur, Lille ; C. Petit, professeur aux écoles municipales, Douai ; Wolgo, chef de musique de la garde républicaine.

Sont nommés officiers d'académie : MM. J. Corno, président fondateur de la société de tir à *Lille* ; Demade-Feid, conseiller général, maire de Gravelines ; L. Dorvinder, ancien instituteur, ancien trésorier de secours mutuels de Wizernes ; J.-H. Dubar, docteur en médecine, Armentières ; A. Dubreuil, directeur de la Station agronomique de Lille ; Fessaint, trésorier de l'Association des anciens élèves du Lycée de Lille ; Ch. Junckier, président de la délégation cantonale de Roubaix ; Pesrel, lieutenant-colonel d'artillerie, sous directeur de Maubeuge ; Mathieu, instituteur libre, Valenciennes ; Jules Valeres, professeur, Dunkerque ; Louis Debaire du Buc, publiciste, Candas-Lille ; Coutaudier, secrétaire général de la mairie de Lille ; Alexandre Dérousseau, Lille ; Drocourt, maître d'Arleux ; H. Desains, huissier, à Lille, membre du conseil académique ; le docteur Carton, de Lille, médecin aide-major de 1re classe à la brigade d'occupation de la Tunisie.

Bourgin, professeur à la Faculté de droit de Lille ; Danchet, instituteur, à Wingle ; Mlle Lemaire, directrice d'école maternelle, à Lille ; R. Colin, chef de la musique des Canonniers.

E. Gaubert, professeur, à l'Ecole nationale de Valenciennes ; Mme Prus-Servaxe, professeur de piano à l'école de musique de Roubaix.

M.M. Gaston de Try, pianiste compositeur; Fabia Sencoulan, artiste lyrique ; B. Dupuy, artiste lyrique.

Jules Desnoulin, artiste peintre, membre de la commission administrative des musées de Lille.

Fermeture des colombiers en 1890. — Pendant l'année 1890, tous les colombiers du département du Nord seront fermés :

1° Du 1er mars au 30 avril inclusivement ; 2° Du 30 juillet au 30 août inclusivement ; 3° Du 1er octobre au 15 novembre inclusivement.

Chronique universitaire. — *Faculté de médecine de Lille.* — M. Debierre, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Lille, est promu dès le 4 à la chaire d'anatomie *vacant* pour prendre rang à partir du 1er janvier 1890.

Chronique locale

ROUBAIX

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Hector Tiberghien, secrétaire de la société des courses depuis de nombreuses années.

M. Tiberghien était très connu dans le monde sportive et pour sa grande compétence en matière de turf. Il s'était attiré de nombreuses sympathies et sa mort à produit une certaine émotion en ville.

M. Tiberghien à succombé hier matin des suites d'une pleurésie.

Cercle Polyglotte. — La réunion générale des membres actifs du Cercle Polyglotte, aura lieu ce soir vendredi à huit heures et demie.

Communication importante.

Les Prévoyants de l'Avenir. — Le Comité de la 237e section rappelle que la recette a lieu dimanche prochain 5 Janvier.

Cette recette étant la plus importante de l'année, les sociétaires sont priés de se présenter des Fourcroire des bureaux C. A. D., dès dix heures du matin.

Prémes académiques. — C'est avec une profonde satisfaction que nous les nominations suivantes : Ont été nommés officiers d'académie :

M. Charles Junker, président de la délégation cantonale.

C'est comme président de la délégation cantonale que M. Junker est devenu officier d'académie ; ce de cette haute qui ne se rattache pas à cette fonction.

Nous pouvons sans silence les services rendus à la démocratie par ce bon citoyen.

Sécons ne dirons pas que c'est lui qui a fondé à Roubaix la société de tir, mais il est vrai que nous n'avons dit dessus par le journal *le secret Mot.*

Nous ne parlerons pas non plus des services rendus à la cause républicaine pendant les quelques années qu'il passa au Conseil municipal tout cela viendra plus tard.

Nous dirons alors également tout ce qu'il a fait pour cette belle association des Dames Françaises *pour secourir nos blessés...*

Chaque chose en son temps...

Aujourd'hui nous ne parlerons que des services rendus à l'enseignement primaire.

Nommé Président à l'unanimité par ses collègues de la délégation cantonale, M. Junker a agi depuis lors de stimuler le zèle de tous.

C'est sur sa proposition que fut fondée la Caisse de la Délégation, qui distribue chaque année des récompenses à tous les enfants qui obtiennent le certificat d'études.

C'est lui qui est l'âme de cette réunion d'hommes dévoués à l'instruction des enfants du peuple.

Grâce à son initiative, nous avons pu nous contingent d'efforts et de travail et tous ses collègues seront heureux de voir le gouvernement lui accorder cette récompense méritée.

Nous ne pouvons pas oublier que fondée la Caisse de la Délégation, qui distribue chaque année des récompenses à tous les enfants qui obtiennent le certificat d'études.

C'est lui qui est l'âme de cette réunion d'hommes dévoués à l'instruction des enfants du peuple.

Grâce à son initiative, nous avons pu nous contingent d'efforts et de travail et tous ses collègues seront heureux de voir le gouvernement lui accorder cette récompense méritée.

Mme Prus-Servaxe, professeur de piano et de solfège aux Ecoles académiques.

Mme Prus-Servaxe a reçu les cours de piano et de solfège pour jeunes filles, grâce à sa savante direction, les cours ont été très fréquentés.

Les classes sont nombreuses et nuivies, et depuis plusieurs années sont devenues à leur tour professeurs.

Il y a des personnes qui naissent avec du sang d'artistes dans les veines.

Mme Prus-Servaxe en a pris mentit à son origine.

Chacun sait qu'elle est la petite fille de M. Ch. Wugh, le fondateur et premier chef de notre musique municipale, le regretté Hermonie.

Nous adressons nos plus vives et sincères félicitations à Mme Prus-Servaxe pour la distinction qui vient de lui être accordée.

CLÉMENT DURANT.

Vol d'une montre. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Louis Slaux, âgé de 19 ans, sous l'inculpation de vol d'une valeur de quarante francs au préjudice du sieur Verstraete, demeurant rue du Progrès.

Chez le bon gaz. — On annonçait mercredi soir à l'Hôtel-Dieu, une journalière qui vraisemblablement, a bien commencé l'année 1890.

Cette femme qui avait eu un poignet droit, l'avait coupée, se trouvait à dix heures et demie dans un état complet d'ivresse, à l'estaminet Guilbert, rue de l'Alma, et sous prétexte qu'on lui avait refusé un verre de genièvre, elle brisa plusieurs carreaux.

Disons que cette mégère se nomme Constance Danck, et est âgée de 38 ans et demeure rue de la Barbe-Ouverte.

Un accident rue de Lille. — Mercredi soir, une vache brava et fonça, le sieur Louis Petit, cocher, âgé de 41 ans, demeurant rue du Dessin, passait rue de Lille avec sa voiture, lorsque cette dernière fut tamponnée par le char à vapeur venant de la place de Roubaix. Louis Petit qui est tombé à bas de son siège, s'est blessé quelques égratignures sans gravité, aux mains et à la tête.

Halle aux poissons. — Il a été vendu du 20 au 31 décembre, 14360 kilogs de poissons.

Abattoir. — Il a été vendu du 22 au 31 décembre : 80 bœufs ; 60 vaches ; 1 taureau ; pour 14400 kilogs ; 34 taureaux pour 8380 kilogs ; 247 moutons pour 6935 kilogs ; 81 veaux pour 4086 kilogs ; 153 porcs pour 17107 kilogs ; et 31 chevaux pour 5479 kilogs.

Spasmes et Vapeurs

Les maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Leclerc (sans jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois nigres ou acides ; supprime les maux de digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions, sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellent ouvrage de la régénération du sang (4e édition), du M. Lechaux, pharmacien chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui le réclament. Après l'avoir lue, elles demanderont avec confiance franco 3 francs de Rob Lechaux pour 12 francs, ou 6 flacons contre 21 fr.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fauvau ; Ponte et Cie ; Cousin ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — *A Tourcoing* : Bruneau, Vanneuvrille. — A Valenciennes : Sahin-Boulet. — A Fresnes : Berrier. — A Maubeuge : Duhaut, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

PRIME OFFERTE : Voir à la quatrième page la prime offerte par la photographie ELKAN.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à Roubaix et Tourcoing, dans les bureaux de l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal.

TOURCOING

Les obsèques de M. Moisson. — Le service funèbre de M. Réné Moisson a eu lieu hier matin en l'église Saint-Christophe au milieu d'un grand concours de parents et d'amis du regretté défunt.

A l'issue du service religieux, le corps a été conduit à la gare pour être transporté à Cassel, où a eu lieu l'inhumation.

L'influenza. — L'influenza continue à sévir, cependant le nombre des cas pour notre ville n'est pas très considérable. Le temps froid et sec est sans doute aussi de nature à enrayer la maladie.

Arrestations. — Le nommé Jules Dubar, expulsé de France, ayant osé s'obstiner à revenir sans cesse, a de nouveau été arrêté pour infraction à l'arrêté pris contre lui.

— La police a opéré hier une arrestation pour délit de mendicité.

Mise en liberté. — Nous avons annoncé dernièrement l'arrestation d'un sieur M..., demeurant au Clinquet, sous l'inculpation d'escroquerie commise à Houlzik, de complicité avec un autre individu.

Nous apprenons qu'une ordonnance de non lieu a été rendue en faveur de M..., qui a été remis en liberté.

WATTRELOS

Une sauvage agression. — Trois jeunes gens de Wattrelos, passaient dimanche à minuit sur la vieille place à Wattrelos, lorsqu'ils furent grossièrement insultés par trois individus, qui les maltraitèrent. Les trois nommés en ces lieux, trois paisiments, qui leur avaient cherché querelle quelques auparavant.

L'un des trois amis quitta presque aussitôt les deux autres, pour rentrer chez lui. Les trois mauvais sujets le suivirent, et se mirent brutalisé sur lui, lorsque les deux aut